Réserve de biosphère du Lac du Bourget

Publié le 09 avril 2025
Dernière modification le 16 novembre 2026

Réserve de biosphère du Lac du Bourget

1. UN ELAN COLLECTIF POUR PRESERVER UN CADRE DE VIE EXCEPTIONNEL

1.1 Des patrimoines uniques…

Le territoire de Grand Lac s'étend sur 28 communes, 34 834 hectares, avec, en son centre, le lac du Bo urget, le plus grand lac naturel d'origine glaciaire de France. Il recèle une richesse de milieux naturels d e premier plan : lac, marais, prairies, piémonts, forêts, falaises, espaces agricoles peuplés d'une faune e t d'une flore exceptionnelles. Plus des trois quarts du territoire est classé remarquable.



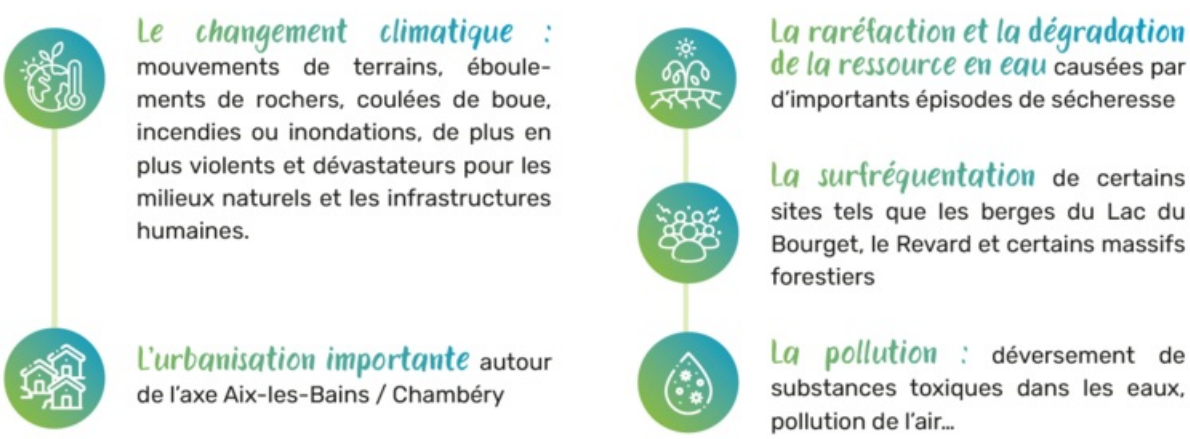
Grand Lac, c'est aussi un patrimoine culturel et un savoir-faire qui font sa renommée : agriculture, ther malisme, monuments historiques (abbaye d'Hautecombe, châteaux, sites palafittiques…).

1.2 …Mais sous pression

Grand Lac est aussi l'un des territoires les plus dynamiques de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Il rass emble plus de 80 000 habitants, 9 500 entreprises, 28 000 emplois et 202 exploitations agricoles. Ce d ynamisme, s'il constitue une véritable richesse, peut également exercer des pressions sur l'environnem

ent et le cadre de vie.

De plus, le territoire fait face à plusieurs enjeux :



1.3 Comment agir ensemble ? En rejoignant le réseau Homme & Biosphère de l'UNESCO !

Ces constats nécessitent de trouver un équilibre entre le développement humain et la conservation de l a biodiversité. Tel est l'objectif du programme scientifique mondial de l'UNESCO « Homme & Biosphère » !

Le réseau Homme & Biosphère :

Les réserves de biosphère constituent un réseau international de 784 territoires dans le monde, dont 1 8 situées en France. Ce réseau permet de partager de bonnes pratiques et de développer des projets en commun entre territoires désignés par l'UNESCO.
Les Réserves de biosphère sont des territoires favorisant la participation et la sensibilisation des habita nts à la préservation de leur patrimoine naturel et culturel : rencontres avec des naturalistes, expositio ns d'artistes, sorties découverte, chantiers de renaturation... Les retours d'expérience en matière.

À quoi ça sert ?

- **Mieux connaître et apprécier notre faune et flore locales, nos forêts ou nos rivières, et leurs connexions avec nos activités humaines**
- **Réfléchir et agir ensemble pour préserver et enrichir notre cadre de vie**
- **Adopter des pratiques pour valoriser la biodiversité, à toutes les échelles, qu'elle soit individuelle, professionnelle ou encore administrative**
- **Équilibrer les relations entre l'humain et la nature**

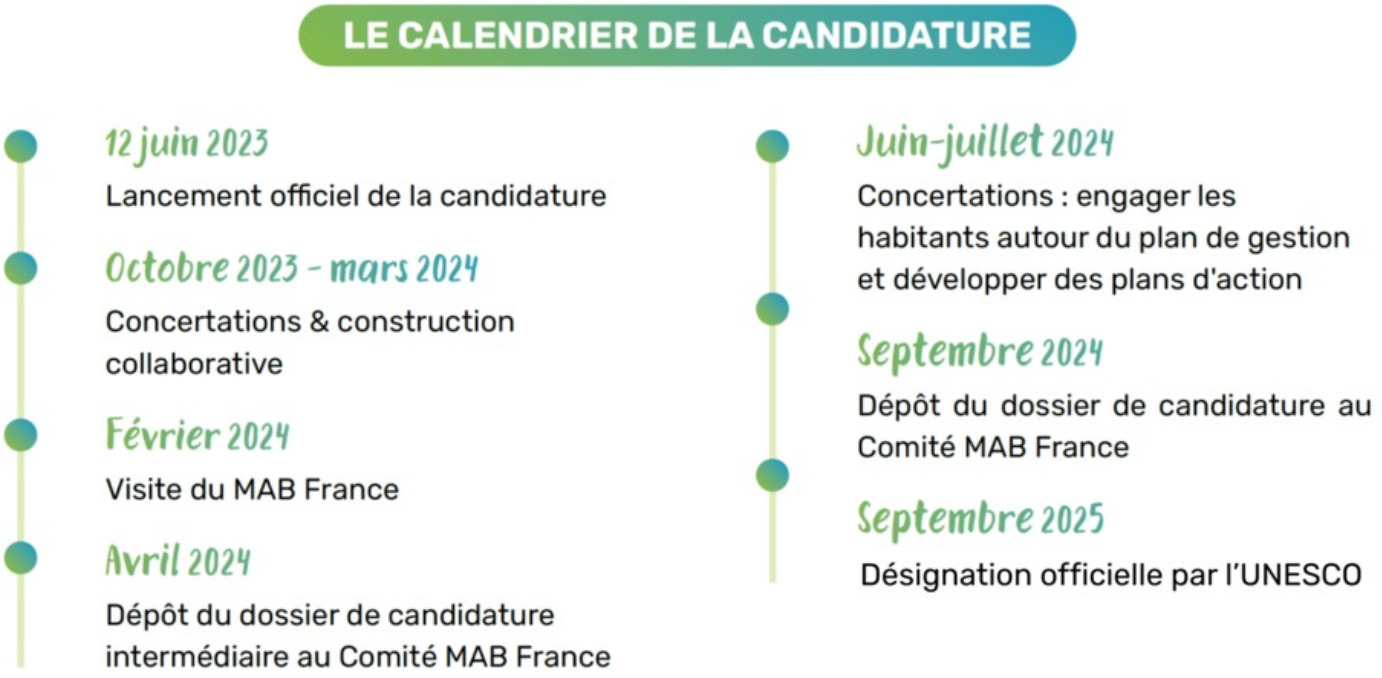
Une candidature qui a fédéré le territoire :

Entre septembre 2022 et juillet 2024, la candidature du territoire a reposé sur une large concertation m obilisant près de 1 200 personnes :

- **Une centaine de rencontres bilatérales avec les partenaires (associations, scientifiques, collectivités territoriales…).**
- **Présentation du programme aux habitants et partenaires en juin 2023.**
- **Concertations entre octobre 2023 et juillet 2024 : 14 rencontres habitants, 6 ateliers multi-acteurs, 2 ateliers avec les acteurs économiques, 16 interventions dans les écoles, collèges et lycées,**

enquêtes auprès des habitants et plusieurs rencontres avec les élus de l'agglomération.

Les contributions de tous ces acteurs ont permis de définir le périmètre de la Réserve de biosphère du Lac du Bourget (première réserve lacustre de France), ainsi que sa feuille de route à 10 ans.



2. LA RESERVE DE BIOSPHERE DU LAC DU BOURGET

Le projet de Réserve de biosphère « Lac du Bourget, entre Rhône et Alpes » repose sur un principe dire cteur : mettre en place une gouvernance efficace, capable d'activer plusieurs leviers d'action pour conc ilier la préservation des milieux naturels et les activités humaines.
Le choix du périmètre de Grand Lac s'est inscrit comme une évidence. En tant que Communauté d'Aggl omération, Grand Lac dispose de compétences permettant d'agir de manière cohérente et transversale sur la transition écologique et le cadre de vie : urbanisme, gestion des déchets, mobilité, tourisme, eau et milieux aquatiques... Mais en tant que Réserve de biosphère, l'intégration de la biodiversité devient é galement une priorité !

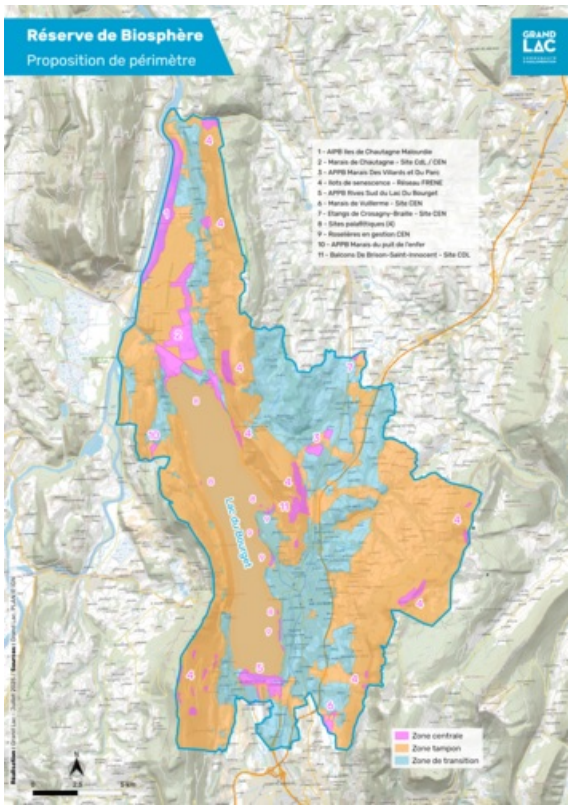
2.1 Trois zones pour trois vocations complémentaires

La Réserve de biosphère s'articule autour de trois types de zones :

- **Les aires centrales** (5,8 % du territoire, soit 2 016 ha) sont dédiées à la conservation stricte des paysages, écosystèmes, espèces et sont protégées par de la réglementation « forte ». Elles regroupent les milieux les plus remarquables : le sud du lac et ses vastes zones humides, les massifs de roselières, les sites palafittiques classés à l'UNESCO, ainsi que plusieurs massifs forestiers en libre évolution et marais emblématiques (Chautagne, Vuillerme, Crosagny-Braille...). Ces espaces constituent les « cœurs de biodiversité » du territoire.
- **Les zones tampons** (63,8 %, soit 22 174 ha) visent à renforcer la recherche, le suivi, la formation et l'éducation scientifique. Elles assurent une protection « contractuelle (ex : Natura 2000, Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique...). Elles permettent des activités compatibles avec la conservation des milieux naturels : agriculture extensive, loisirs doux, actions pédagogiques ou gestion durable des forêts. Elles comprennent l'ensemble du lac (hors roselières), de vastes massifs forestiers, des marais et sites naturels gérés (Natura 2000, Espaces Naturels

Sensibles, Conservatoire d'Espaces Naturels de Savoie…), mais aussi certaines prairies agricoles et sites patrimoniaux comme l'abbaye d'Hautecombe.

- **L'aire de transition** (31,8 %, soit 11 085 ha) accueille la majorité de la population (près de 66 500 habitants), les activités économiques et l'université. C'est dans cette zone que se concentrent les actions de sensibilisation, d'éducation au développement durable et d'accompagnement des acteurs vers des pratiques responsables.



2.2 Le Plan de gestion : une feuille de route à 10 ans

Fruit de la concertation, le plan de gestion constitue la colonne vertébrale de la Réserve de biosphère. Il donne une direction à long terme et veille à la cohérence des politiques et des actions menées sur le ter ritoire. Pour cela, il s'appuie sur les documents stratégiques et les démarches existants sur le territoire (Plan Climat Air Energie, SCOT, Charte forestière, Charte du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges , plans de gestion du Conservatoire d'Espaces Naturels et du Conservatoire du Littoral…), tout en propo sant de nouvelles actions.

Il s'organise autour de six axes stratégiques :

- **Préserver et restaurer les milieux naturels, du lac aux montagnes, marais et coteaux**
- **Faire du territoire une destination de loisirs écoresponsables**
- **Aménager avec sobriété les espaces pour renforcer la résilience**
- **Soutenir l'économie locale et accompagner sa transition**
- **Accompagner au changement par l'éducation au développement durable**
- **S'appuyer sur la science et la prospective pour éclairer les décisions.**

Chaque axe se décline en objectifs et actions. Parmi les priorités identifiées à court terme par les acteu rs du territoire figurent : mieux gérer la ressource en eau, promouvoir les mobilités douces, favoriser les circuits alimentaires de proximité ou encourager une consommation plus responsable.

Au-delà d'un document technique, le plan de gestion se veut un outil opérationnel et partagé : il guider

a l'action de l'ensemble des partenaires sur les dix prochaines années, tout en servant de référence pou r évaluer les résultats obtenus.

2.3 Un Conseil scientifique pour accompagner la mise en œuvre des politiques publiques

Un Conseil scientifique composé de chercheurs / experts de différentes disciplines (sciences naturelles , humaines, économiques, sociales…) est chargé de conduire un programme de recherche à l'échelle de la Réserve de biosphère, et d'accompagner les élus et les acteurs du territoire dans leurs prises de déci sion en donnant leur avis, ou en les alertant sur certaines problématiques.

3. PAR Où COMMENCER ? QUELQUES PROJETS DU MOMENT !

3.1 Fauna-Flora 30x30 : reconnecter les jeunes à la nature

La Réserve de biosphère a expérimenté ce projet unique qui vise à ce que chaque élève du territoire sor tant du primaire soit capable de reconnaître 30 espèces animales et 30 espèces végétales locales, en o rganisant des interventions d'experts naturalistes avec les classes, à proximité des écoles. Entre 2023 et 2026, le projet à été déployé dans 24 écoles permettant à 1 215 jeu nes de bénéficier du programme. N'hésitez pas à en parler aux enseignants de vos enfants, le projet se poursuit !

3.2 Les atlas de la biodiversité communale : ABC

Plusieurs communes de l'agglomération se sont associées aux côtés de Grand Lac et du Parc naturel ré gional du massif des Bauges dans une démarche de recensement de la biodiversité, avec l'appui techni que et scientifique du Conservatoire des Espaces Naturels de Savoie. Cet atlas à l'échelle de l'agglomération permettra d'estimer plus précisément la faune et la fl ore locales en impliquant les citoyens. Des animations seront également organisées pour les habitants, les élus et les professionnels. Suivez donc les actualités de Grand Lac et de votre commune pour contri buer aux inventaires ou participer à des animations autour de la nature !

3.3 Le Plan Arbres pour la biosphère

L'objectif de ce projet est de planifier à long terme la végétalisation de notre territoire avec des essence s résilientes au climat de demain, afin d'adapter concrètement l'agglomération aux effets du changeme nt climatique et de lutter contre les îlots de chaleur au bénéfice des habitants.

Ce programme de plantations à 10 ans à l'échelle de la Réserve de biosphère sera déployé entre **2026 et 2035**, via différentes étapes :

- **2026** : Consultation et élaboration du plan (diagnostic du patrimoine arboré, définition des objectifs, de la stratégie de gestion, des zones de plantations, choix des essences, programmation des plantations).
- **2027-2035** : Mise en oeuvre du Plan

En parallèle, des premières plantations ont été réalisées : 70 arbres plantés en 2025 (sites des Mottets, Aqualac, Croix verte et Lido).



https://grand-lac.fr/construit-demain/reserve-de-biosphere-du-lac-du-bourget?



GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.